

VILLE DE LEZIGNAN-CORBIERES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 25	Nombre de votants : 29	Date de la convocation : 20 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le vingt-six septembre à 18 heures et cinq minutes, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. Le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, M. Jean-Paul PUJOL, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVÈS, Mme Bérengère LÉCÉA, M. Michel MASUYER, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, Mme Sylvie FUMET, Mme Sophie BIRKENER, M. Didier JULIAN, Mme Sabrina FITO-DARZENS, Mme Virginie JULIAN, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Françoise BAROUSSE, Mme Sophie COURRIÈRE CALMON, Mme Valérie FERRET, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Mireille SANTINI, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD.

Étaient absents :

Mme Sylvie DANRÉ
M. Jean-Claude LAVAUD
Mme Martine JAFFUS
M. Thierry CAUMEIL
M. Laurent ROUGÉ
M. Freddy NOLOT
Mme Catherine FABRESSE-ROCA
M. Fabrice CASTELEYN

Avaient donné mandat :

Mme Sylvie DANRÉ à Mme Christine BÉNET
M. Jean-Claude LAVAUD à M. Daniel LARRIGOLE
Mme Martine JAFFUS à M. Gérard FORCADA
M. Thierry CAUMEIL à M. Guy VIVÈS

Date de la publication : 30 septembre 2022

QUORUM : 17

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Bérengère LÉCÉA

PRÉSIDENT DE SÉANCE : M. Gérard FORCADA

Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux ».

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES :

-Délibération n° 2022-139 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 août 2022 – **Adoptée à l’unanimité**

-Délibération n° 2022-140 – Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l’article L. 2122-22 du CGCT par délégation du conseil municipal.

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

-Délibération n° 2022-141 – Limitation de l’exonération de taxe foncière de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d’habitation – **Adoptée à la majorité par 21 voix pour et 8 abstentions.**

-Délibération n° 2022-142 – Partage et reversement de la taxe d’aménagement entre la commune de Lézignan-Corbières et la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois – Annexe – **Adoptée à l’unanimité**

-Délibération n° 2022-143 – Institution de la taxe d’aménagement et fixation du taux – Annexe – **Adoptée à l’unanimité**

-Délibération n° 2022-144 – Recrutement d’un vacataire au service enfance – **Adoptée à l’unanimité**

-Délibération n° 2022-145 – Création d’un emploi d’Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles – **Adoptée à l’unanimité**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

-Délibération n° 2022-146 – Aides à l’économie – Soutien à l’installation pérenne d’entreprises commerciales ou artisanales en centre-ville – **Adoptée à l’unanimité**

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

-Délibération n° 2022-147 – Piste d’éducation routière mobile – **Adoptée à l’unanimité**

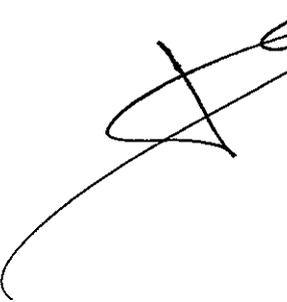
ENVIRONNEMENT

-Délibération n° 2022-148 – Avis sur la demande d’enregistrement concernant la création d’une déchèterie sur le territoire de la commune de Lézignan-Corbières – **Adoptée à l’unanimité**

-Délibération n° 2022-149 - Déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables et transfert de compétence au SYADEN – Annexe – **Adoptée à l’unanimité**

-Délibération n° 2022-150 - Motion présentée par les élus du groupe « Expérience et Progrès pour Lézignan » adressée à Monsieur le Président de la République et à Madame la Première Ministre –
Rejetée par 21 voix contre et 8 voix pour

Le Maire, Président de séance
Gérard FORCADA



La secrétaire de séance,
Bérengère LÉCÉA

